

L'année 2017 a été une année de dénonciation d'inconduite sexuelle dans les hautes sphères politique et artistique. Un changement de société s'impose et pour contrer ce fléau de comportements inappropriés Ottawa adoptera une loi qui prévoit une seule et même procédure de traitement des plaintes pour harcèlement sexuel. Voici un article du Journal de Montréal qui parle du projet de loi C-65 qui a été déposé aux communes le mardi 7 novembre 2017 : <http://www.journaldemontreal.com/2017/11/07/harcelement-sexuel--une-seule-politique-sappliquera-a-tous-les-milieus-de-travail-federaux>